

# L'État suffit-il pour contenir la violence et éviter les guerres ?

TES et TS

Mars 2015

## Table des matières

<b>I</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
I.A	Importance de l'État . . . . .	3
I.B	Dangers que peut représenter l'État . . . . .	3
I.C	La notion de <i>Katekhon</i> . . . . .	4
I.D	Présentation du plan . . . . .	5
<b>II</b>	<b>Les origines de la violence</b>	<b>6</b>
II.A	Présentation de la notion de <i>crise mimétique</i> . . . . .	6
II.B	Les phases de la crise mimétique . . . . .	7
II.B.1	Présentation des phases . . . . .	8
II.B.2	Embranchement possible . . . . .	8
II.C	<i>The Crisis of Degree</i> . . . . .	10
II.C.1	La pyramide sociale . . . . .	11
II.C.2	La pyramide inversée . . . . .	13
II.D	Le bouc émissaire . . . . .	14
II.E	La foule . . . . .	15
<b>III</b>	<b>La vertu de Justice chez ARISTOTE</b>	<b>16</b>
III.A	Le partage équitable des richesses . . . . .	16
III.B	Rôle de la monnaie dans ce partage . . . . .	19
III.C	L'État et la monnaie . . . . .	21
III.D	Justice naturelle et justice légale (positive) . . . . .	21
III.D.1	Exemple historique des dangers de l'Idéalisme mal conçu en justice . . . . .	23
III.D.2	Importance du juste milieu entre la justice naturelle et la justice légale . . . . .	25
III.E	La vertu de justice : définition générale . . . . .	26

IV	Le rôle de l'État selon Jean-Michel OUGHOURLIAN	26
V	Au-delà de l'État : vertus de justice et de charité	28
VI	Ouverture : la notion de <i>banalité du mal</i> chez Hannah ARENDT	29

## I Introduction

### I.A Importance de l'État

Je vais essayer de vous montrer dans ce cours que l'État est indispensable aujourd'hui mais cependant insuffisant pour contenir la violence à lui seul. En effet, sans le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, nous aurions sans doute beaucoup plus de violence et ce malgré les inégalités et les injustices qui persistent. De plus, les leçons de l'histoire nous enseignent deux choses :

1. L'État peut devenir lui-même dangereux en laissant des personnes dangereuses prendre des responsabilités en son sein. Il peut alors, lui qui a pour fonction de protéger le peuple, devenir un instrument d'oppression du peuple. Les deux dernières guerres mondiales nous l'ont suffisamment montré !
2. Winston CHURCHILL, ancien premier ministre britannique, avait coutume de dire que : « La principale leçon de l'Histoire est que l'espèce humaine est incapable d'apprendre ». C'est sans doute trop généralisateur, car certaines personnes apprennent de l'Histoire et retiennent des leçons, mais d'un certain côté c'est aussi pragmatique (réaliste), et nous ne devons pas être trop naïf ou d'un idéalisme mal conçu, il est fort possible que des États, voire le nôtre, puisse redevenir un jour dangereux pour le peuple. À nous de contribuer, autant que notre modeste puissance le peu, à ce que cela ne se reproduise pas.

À côté du rôle de l'État, il y a d'abord le rôle de chaque citoyen que nous sommes. Nous avons déjà parlé des petites actes que nous pouvons poser dans la vie de tous les jours auprès de nos proches : c'est ainsi que nous pouvons contribuer à construire un monde plus habitable.

C'est pourquoi nous avons tous besoin de développer **en nous** la vertu de justice ainsi que la vertu de charité. J'aimerais simplement ajouter dès maintenant afin que vous le reteniez bien : pour THOMAS D'AQUIN, il ne peut pas y avoir développement de la vertu de charité sans qu'il y ait aussi développement de la vertu de justice. C'est vous dire l'importance que la vertu de justice revêt à ses yeux. ARISTOTE aussi accorde beaucoup d'importance à la vertu de justice puisqu'il y consacre l'intégralité de son livre V d'*Éthique* à NICOMACHE.

### I.B Dangers que peut représenter l'État

L'État peut être dangereux de différentes manières :

- Il peut accentuer les violences qui existent déjà par les lois qu'il promulgue, souvenons-nous de certaines lois votées sous le gouvernement de Vichy ;
- Il peut aussi contribuer à diminuer l'esprit critique des citoyens par l'éducation et l'influence qu'il véhicule ;
- Il peut accentuer les violences quand il devient incapable d'empêcher les violences injustes, violences physiques, verbales, ou économiques.

Le problème c'est qu'un État qui laisse grandir les différentes formes de violence en son sein, se décrédibilise aux yeux des citoyens. Il risque alors de se voir critiquer par eux. Il en va de même pour les responsables politiques. S'ils ne défendent pas les citoyens, s'ils ne pensent qu'à eux et à ceux qui ont les moyens financiers et les pouvoirs d'influence pour les soutenir, ils finissent par décrédibiliser leur fonction d'hommes politiques mais aussi, et c'est plus grave encore, le rôle de l'État.

Le danger est alors de voir les citoyens le jeter pour le remplacer par un autre type de « gouvernance », un peu comme on peut faire l'erreur de « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Je pense qu'il est possible de voir les citoyens commettre cette erreur, peut-être en faveur d'un système informatisé soit disant « plus rationnel ». En effet, en voyant le développement des gigantesques bases de données par l'intermédiaire de différentes entreprises et aussi par de nombreux États eux-mêmes, le risque devient chaque jour un peu plus réel, même si cela semble encore un peu trop « scénario de science fiction », de voir apparaître une « gouvernance mondiale informatisée ».

Le problème soulevé par CHURCHILL est donc bien réel : nous avons appris avec l'épisode de la deuxième guerre mondiale que les élites occidentales n'avaient pas pris Adolf HITLER suffisamment au sérieux avec le programme qu'il avait indiqué dans son livre *Mein Kampf*. Quand les occidentaux se sont « réveillés », il était déjà un peu tard. Aurions-nous pu éviter toutes ces horreurs ? Difficile de le dire, mais il est possible d'imaginer que nous aurions pu avoir moins de victimes innocentes. Aujourd'hui, Éric SCHMIDT, le numéro 3 de Google, publie aussi un livre programmatique. Qui le prend au sérieux ?

### I.C La notion de *Katekhon*

Dans la pensée chrétienne, il existe une notion qui est assez peu connue, sauf peut-être des théologiens, c'est le mot que l'apôtre PAUL utilise dans la 2<sup>ème</sup> épître aux Thessaloniens en 2, 6 : le *Katekhon*. Il n'est pas évident de savoir ce que désigne ce mot. Certes le sens est compréhensible puisqu'en grec cela désigne « ce qui retient ». Le *katekhon*, c'est ce qui retient l'arrivée de

l'antéchrist (qui est aussi parmi les antichrists<sup>1</sup>, le plus puissant) qui précède la *Parousie*, c'est-à-dire le retour du CHRIST Glorieux sur terre.

Nous sommes bien d'accord que cela demande d'avoir la foi pour comprendre un peu ce que cela peut signifier. Et même alors, il n'est pas évident pour ceux qui sont chrétiens de comprendre ce que désigne ce *katekhon*, c'est plutôt une énigme car quand Saint PAUL s'adresse aux Thésaloniciens, il sait qu'ils savent de quoi il parle et il ne prend donc pas le peine d'en dire plus dans son épître. Cela laisse évidemment la place à de nombreuses interprétations. L'une des interprétations que l'on trouve assez souvent, pour celui qui est attentif à ce mot, dans la philosophie politique, c'est que l'État représente ce *katékhn*. La disparition de l'État serait alors le prélude au règne de l'antéchrist. Naïvement, certains pourraient dire que cela pourrait plus rapidement nous rapprocher de la *Parousie*, mais c'est méconnaître le fait que dans la tradition catholique cela risque d'entraîner beaucoup de violence sur la planète avant que la paix ne vienne définitivement. Évidemment, vous n'êtes pas obligé de croire en l'eschatologie<sup>2</sup> chrétienne. Cependant, il me semble utile de s'interroger sur l'importance que possède l'État-Nation pour nous citoyens. Si nous renonçons à la souveraineté de notre État, qui prendra le pouvoir ? Il ne me semble pas que cette question n'intéresse que les chrétiens !

Je vous en parle, car vous avez aujourd'hui divers courants de pensée plutôt médiatisés d'ailleurs, et parfois en apparence opposés, qui critiquant fortement le rôle liberticide des États-Nations, ainsi que les tentations de nationalisme et la corruption des dirigeants, appellent à la disparition de ces États Nations au profit d'un gouvernement mondial bienveillant. Je crains malheureusement que cela soit plus dangereux encore que le mal qu'on prétend guérir ! En effet, qui prendra le contrôle de ces réseaux d'influence mondiaux ? Des hommes vertueux ou des Mandeviliens ? Seront-ils eux-mêmes moins cupides que ceux qu'ils critiquent ou seront-ils tout simplement plus rusés ? Prudence donc.

## I.D Présentation du plan

Dans un premier temps, je vais revenir sur les origines de la violence dans nos sociétés, en reprenant ce que dit René GIRARD et en approfondissant un peu plus ce que nous avons déjà entrevue avec la notion de **crise**

---

1. On distingue *antéchrist* qui désigne celui qui vient avant le retour du CHRIST des antichrists qui sont des adversaires du CHRIST. Bien évidemment, l'antéchrist est aussi un antichrist, et les antichrists sont aussi des antéchrists.

2. L'*eschatologie* est un terme de théologie qui désigne l'étude des fins dernières de l'homme et du monde.

**mimétique**. Dans un deuxième temps, je développerai la notion de **justice** en me servant surtout d'ARISTOTE et de l'*Éthique à NICOMACHE*. En effet, la justice d'un État ne peut être effective que si les citoyens et surtout les acteurs de la justice, les juges, les avocats, mais aussi les gendarmes et les policiers, et bien sûr évidemment tous les hommes politiques responsables des démarches législatives, développent en eux la **vertu de justice** qui ne doit pas être confondue avec la justice d'État. Puis, je vous présenterai rapidement la pensée d'un disciple de René GIRARD Jean-Michel OUGHOURIAN, qui essaie d'utiliser les concepts de René GIRARD au sujet du politique.

Puis, je terminerai en vous présentant deux notions fort utiles pour penser le rôle de l'État et le rôle de chaque citoyen :

- La notion développée par Hannah ARENDT dans son livre *Eichmann à Jérusalem : la banalité du mal* ;
- La notion chère à la *doctrine sociale de l'Église* : le principe de *subsidiarité*.

## II Les origines de la violence

L'œuvre de René GIRARD montre qu'il est possible d'expliquer rationnellement les phénomènes de violence chez les êtres humains en considérant la nature mimétique de leurs désirs. « **Les hommes s'imitent dans le mal** », serait une formule possible pour résumer sa thèse. Il parle de **spirale mimétique de la violence**. Souvenez-vous, je vous ai déjà parlé du *boomerang magique de Voldemort*, c'était pour vous aider à mémoriser ce concept girardien de *spirale mimétique de la violence*. Quand cette spirale atteint un certain seuil où elle se généralise à l'ensemble du groupe considéré, René GIRARD parle de **crise mimétique**. Voyons maintenant ce qu'il entend par cette notion.

### II.A Présentation de la notion de *crise mimétique*

La *crise mimétique* est le **cauchemar** de l'humanité. L'hypothèse la plus probable c'est qu'elle est à l'origine de la destruction de nombreuses sociétés. Elle se retrouve dans les processus de guerres civiles, de guerres fratricides. D'ailleurs, la guerre en général, n'est pour René GIRARD que la poursuite de cette crise mimétique sur un autre plan : la désignation d'un ennemi extérieur pour éviter que le groupe n'implose de l'intérieur.

C'est souvent par réaction à la **peur** de la guerre civile, que les conceptions politiques sont nées. Peut-être y a-t-il là une explication des erreurs que certaines théories économique-politiques comportent ? En effet, une émotion

pouvant pilotée l'intelligence, on peut se demander si certaines théories qui se disent rationnelles ne comportent pas une part d'irrationnel (émotions) comme ligne directrice.

Selon René GIRARD, la totalité des religions archaïques sont des *mises en scènes* de cette **crise mimétique** et de la solution qui découle la plupart du temps de cette crise : **la solution sacrificielle**. Donc la crise est selon lui à l'origine :

1. Du religieux archaïque ; (*Le religieux*)
2. Des interdits et des tabous ; (*La morale*)
3. Des institutions<sup>3</sup> humaines, sociales, religieuses et politiques. (*Le politique*)

Le religieux, la morale et le politique<sup>4</sup> ont tous **le même but : éviter la crise mimétique**.

Ce ne sont donc pas les religions qui sont à l'origine de la violence comme certains le disent souvent. Les religions, au contraire, ont été les premières solutions pour **limiter** les violences humaines. Cela ne veut pas dire que toutes les religions sont comparables dans les solutions qu'elles nous donnent et que ces solutions soient les bonnes. Bien évidemment, il y a eu dans l'histoire des individus qui ont utilisé la violence au nom de la religion, et malheureusement, il y en aura sans doute encore. Mais toujours, leur justification c'est de le faire pour éviter une violence plus grande encore. On peut certes douter de leur sincérité ou de leur justesse d'interprétation, en revanche la violence semble bien être très fréquente chez les hommes et il n'y a pas besoin de religion pour cela. Les violences familiales verbales sinon physiques existent malheureusement parfois, non ? Sont-elles toujours le fruit des religions ?

## II.B Les phases de la crise mimétique

On peut distinguer 10 phases qui se suivent.

---

3. Une institution, est une organisation qui a été établie par les hommes et non par la nature. Elle survit aux changements humains en continuant d'exister après le départ de ceux qui travaillent pour elle. Elle représente donc la pérennisation d'une œuvre humaine. Elle *se tient debout face au temps qui passe* et par là semble dépasser la condition mortelle de tout être humain. Cependant, il ne faut pas oublier que même les institutions peuvent disparaître. L'histoire de l'humanité et des civilisations mortes, nous en témoigne.

4. Je préfère mettre **le** politique plutôt que **la** politique, en raison du fait qu'aujourd'hui dans le discours médiatique, **la politique** désigne plutôt les affaires politiques et les tactiques des politiciens pour acquérir ou conserver le pouvoir, alors qu'en philosophie, **le politique** désigne *l'organisation de la cité*.

### II.B.1 Présentation des phases

1. Imitation humaine, désirs mimétiques ;
2. Rivalité mimétique ;
3. Crise d'indifférenciation que René GIRARD à l'aide de SHAKESPEARE appelle **Crisis of Degree** ;
4. Emballement mimétique par contagion mimétique ;
5. Phénomène de victime émissaire<sup>5</sup> ;
6. Divinisation mythique de la victime, ou réécriture mythique du meurtre collectif ;
7. Retour à une société « différenciée », « structurée », stable pour un temps ;
8. Ritualisation du phénomène de victime émissaire en phénomène de bouc émissaire<sup>6</sup>, c'est **la solution sacrificielle** au sens du sacrifice païen<sup>7</sup> ; (*Le religieux*)
9. Mise en place des tabous et des interdits ; (*La morale*)
10. Institutionnalisation des rites et des interdits, apparitions des différentes institutions<sup>8</sup>. (*Le politique*)

### II.B.2 Embranchement possible

La phase 4, l'**emballement mimétique** correspond à la crise mimétique proprement dite. Cela se rapproche de ce que les grecs appelaient : **l'hubris, la démesure**. Cette crise est hautement émotionnelle donc irrationnelle. Cela ne veut pas dire que la raison est évacuée mais plutôt, et c'est bien pire, que la raison, si elle est utilisée, est **au service des émotions**. Les émotions en question ne sont évidemment pas des émotions rassurantes : ce sont la peur, la frustration, la douleur, la jalousie, la colère, la haine, la rage, la furie, etc.

---

5. René GIRARD distingue la *victime émissaire* du *bouc émissaire*. La victime émissaire est choisie de manière spontanée et irrationnelle, c'est la spirale mimétique de la violence qui la choisit. Le bouc émissaire, est une ritualisation du phénomène de victime émissaire où il y a *un choix prémédité* de la part des responsables religieux ou politiques. Le texte de MARX sur la tactique révolutionnaire, est un texte qui demande explicitement de choisir une classe sociale *comme bouc émissaire* : il est tout à fait conscient de ce qu'il conseille de faire. Dans le réel de la vie en société, les deux phénomènes peuvent être plus ou moins mêlés. Aujourd'hui, dans le vocabulaire courant, on confond les deux et on parle par habitude de « bouc émissaire ».

6. Voir note 5.

7. La solution juive qui consiste à tuer un bouc (*Lévitique, 16 :21-22*) n'est-elle pas en un sens un progrès moral par rapport aux sacrifices humains qui se pratiquaient auparavant ?

8. Voir note 3.



Cette phase 4 ne se résout pas tout le temps par le 5. Il y a en fait au moins 4 possibilités :

1. La crise se résout en désignant une **victime émissaire** qui polarise l'ensemble des émotions négatives sur sa personne ;
2. On ne trouve pas de victime émissaire valable pour tous, la désignation de victimes émissaires « partielles » par certains, conduit à des crises de vengeances qui finissent par entraîner l'extermination réciproque de tous les groupes qui constituent la société en question. C'est la destruction totale de la société : **la Némésis**<sup>9</sup>.
3. On n'arrive plus à produire des victimes émissaires de manière sanglante<sup>10</sup>, mais la violence est contenue par les institutions qui sont mises en place. On repart vers un cycle mimétique où le mimétisme à l'œuvre dans la société s'accroît et où le respect des hiérarchies diminuent. Le problème, c'est qu'il peut y avoir une **montée aux extrêmes latente**<sup>11</sup>. Ces cycles ne nous garantissent pas forcément la paix.
4. Chaque individu arrête ses réactions mimétiques en interrogeant chacun de ses désirs pour s'assurer qu'ils sont bien les siens et qu'ils correspondent soit à un véritable besoin soit à désir personnel qui vient du *moi fondamental*. Il y a alors un abandon de la violence, un abandon de toute vengeance et de toutes représailles. Cela correspond à une **conversion morale** qui reconnaît l'importance de la notion de pardon. Je vous rappelle que pardonner, ce n'est ni oublier, ni relativiser la faute, ni forcément se réconcilier. Pardonner, c'est l'inverse de se venger, c'est décider de participer à la construction de la paix en acceptant l'absence de réparation. Cela ne veut pas dire que c'est se laisser faire par faiblesse ou par peur. C'est au contraire *avoir le courage*, dans un monde qui a bien du mal à comprendre l'importance de ce choix, de combattre le mal

---

9. En vocabulaire religieux, c'est le règne de *Sa Majeste Des Mouches*, Baal Zébug ou une fois francisé, Belzébuth. Les cadavres des combattants finissent par joncher le sol. Leur décomposition entraîne l'apparition de mouches qui y pondent leur progéniture : quand les jeunes asticots se transforment en mouches adultes, des nuages de mouches s'envolent des cadavres. C'est une explication matérialiste possible du mot « Belzébuth ».

10. C'est évidemment une bonne chose. Cependant, les victimes émissaires existent mais sous un autre mode d'existence. Ce n'est plus une violence physique directe qui leur « tombe dessus » mais une violence indirecte. C'est celle du chômage, de l'indifférence généralisée mise en place par les politiques économiques (voir le cours sur l'argent). C'est aussi les phénomènes que l'on appelle aujourd'hui « bouc émissaire » dans les salles de classes, les entreprises, etc.

11. Perfectionnement toujours plus avancé des armes, technologies de plus en plus puissantes avec des conséquences grandissantes sur la biosphère planétaire, etc.

par le bien.

Certains individus connaissent déjà ce genre de conversion. Là, on imagine qu'un nombre important d'individus réalisent ce genre de conversion pour que la société entière suive la direction ainsi ouverte. On peut dans ce sens parler d'**apocalypse** qui en grec, je le rappelle, ne veut pas dire destruction, mais **révélation**. Ce qui dérange un certain nombre de personnes dans les textes apocalyptiques juifs et chrétiens, c'est que selon ces textes la révélation ne se fera chez les hommes qu'après de nombreuses tribulations, comme si l'homme était incapable de se convertir avant de voir de ses yeux les conséquences de ses erreurs se produire. Il serait évidemment souhaitable que les hommes se convertissent avant que de grandes tribulations ne se produisent ! Le ferons-nous ?

## II.C *The Crisis of Degree*

René GIRARD passe un temps assez conséquent dans son œuvre à décrire ce que SHAKESPEARE désigne sous le nom de *crisis of degree*. Il le fait surtout dans son livre SHAKESPEARE *ou les feux de l'envie*. Par cette « crise du degré », il faut entendre la crise des rangs, des distinctions, des discriminations, des hiérarchies. Par « *degree* », il désigne l'« ordre différentiel sur la préservation duquel reposent non seulement la stabilité mais l'existence même des systèmes culturels ». Cet ordre différentiel correspond à ce que nous appelons l'ordre hiérarchique.

Concrètement, il y a « *crisis of degree* » quand le respect dû au rang hiérarchique diminue entre les individus qui constituent un groupe. Par exemple, les enfants respectent moins leurs parents et se comportent avec eux comme s'ils étaient leurs camarades, ou alors se sont les parents qui jouent aux copains plutôt que de tenir leur rôle de parents. Il en va de même entre élève et professeur, professeur et directeur, employé et cadre, etc.

Il est fort probable que cette « *crisis of degree* » soit une conséquence de l'accroissement du mimétisme, et plus précisément des médiations internes. La crise mimétique se produit alors une fois qu'un certain seuil est franchi : augmentation du mimétisme et diminution du respect hiérarchique. Il est sans doute difficile de savoir reconnaître à l'avance ce seuil. Les signes annonciateurs ne sont malheureusement perceptibles parfois qu'après coup et ceux qui se font « **Lanceurs d'Alerte** », « **Sentinelle de Veille** » ou « Whistleblower » comme disent les américains, ne sont que rarement écoutés par les protagonistes. Les grecs anciens avaient déjà dit cela par l'intermédiaire du mythe de CASSANDRE.

### II.C.1 La pyramide sociale

Dans la conception païenne et ésotérique ainsi que dans notre société souvent, plus on monte dans la hiérarchie, plus on a de l'importance aux yeux des autres, et plus on a de pouvoir. L'important, c'est de monter dans l'échelle sociale, au mieux en respectant les autres, au pire par tous les moyens. Les séries américaines *House of Cards* et *Game of Thrones* présentent admirablement cette conception de l'ambition qui consiste à gravir les échelons si désirés.

Pour mieux prendre conscience du fonctionnement de cette ambition de pouvoir, rien de mieux que de laisser parler les personnages de la troisième saison de la série *Game of Thrones*. Écoutez bien ce que répond *Littlefinger*, Petyr BÆLISH, à Lord VARYS :

Lord BÆLISH :

« The Realm !

Do you know what the realm is ?

It's the thousand blades of Aegon's enemies

A story that we agree to tell each other, over and over

Until we forget that it's a lie. »

Lord VARYS :

« But what do we have left once we abandon the lie ?

Chaos. A gaping pit waiting to swallow us all ! »

Lord BÆLISH :

« Chaos isn't a pit !

Chaos is a ladder !

Many who try to climb it fail, and never get to try again.

The fall breaks them !

And some are given a chance to climb but they refuse.

They cling to the realm or the gods or love : illusions !

Only the ladder is real.

The climb is all there is ! »

On pourrait traduire cela à peu près ainsi :

Seigneur BÆLISH :

« Le royaume !

Savez-vous ce qu'est ce royaume ?

Il est les mille épées des ennemis d'Aegon.

Une histoire qu'on accepte de se raconter les uns les autres, encore et encore

Jusqu'à ce qu'on oublie que ce n'est qu'un mensonge ! »

Seigneur VARYS :

« Mais qu'est-ce qui nous reste quand nous renonçons à ce mensonge ?

Le Chaos !

Une fosse béante attendant de nous avaler tous ! »

Seigneur BÆLISH :

« Le Chaos n'est pas une fosse !

Le Chaos est une échelle !

Beaucoup de ceux qui essaie d'y grimper échouent, et ne peuvent jamais s'y reprendre.

La chute les a brisés !

À certains est donnée une chance de grimper, mais ils s'y refusent.

Ils s'accrochent au Royaume, aux dieux, à l'amour : des illusions !

Seule l'échelle est réelle.

La gravir, c'est tout ce qui compte ! »

Dans cette manière de concevoir l'échelle sociale, seule compte l'ascension. Peu importe les conséquences, peu importe les moyens utilisés : je n'existe que si je grimpe, je cesse d'exister si j'arrête ou si je chute. C'est la fuite en avant ! Le chaos est même recherché car il me donne des opportunités de monter là où par ma naissance ou par l'ordre établi, je n'aurais jamais pu grimper. Donc peu m'importe le chaos, je le recherche même tant qu'il me sert, tant qu'il sert mon ascension.

On peut donc distinguer dans cette première manière de considérer la hiérarchie sociale, deux manières de faire : celle qui consiste à viser l'ascension mais en respectant au maximum les autres, et celle qui consiste à viser l'ascension sans considération de la vie des autres. La première semble plus louable en apparence mais c'est méconnaître la puissance du désir mimétique. Au début de l'ascension, on peut être honnête, mais plus on grimpe, plus on est obligé pour continuer à grimper de faire des petits compromis. De petits compromis en petits compromis, on grimpe, on grimpe, et, petit à petit, on arrive si haut, que la chute nous semble *vertigineuse*. Alors, la peur de la chute dépasse un seuil tel que la raison s'en trouve déboussolée : plus rien ne compte que de continuer à grimper, autant pour arriver plus haut que par peur de s'écraser en retombant. C'est là que la première forme de hiérarchie, d'ambition, bascule dans la deuxième forme ! Et cela, d'abord sans que les protagonistes n'en prennent réellement conscience, souvent, la prise de conscience se fait trop tard, et la peur est si grande qu'ils ne veulent plus revenir en arrière.

C'est exactement ce qui est arrivé à EICHMANN : pour grimper dans l'échelle sociale, il a refusé de *penser*, il a suivi les ordres du Führer ! Combien d'hommes sont morts à cause de lui ? N'est-ce pas cela justement : *Ordo ab Chaos* ?

### II.C.2 La pyramide inversée

À côté de cette conception de la hiérarchie où ce qui compte c'est d'être le plus haut placé et de garder sa place le plus longtemps possible, il existe une autre manière d'envisager la hiérarchie, une manière non violente et non manipulatrice.

Plutôt que de chercher à grimper les échelons, c'est chercher à se mettre au service du Bien Commun et des autres. Il n'est pas dit d'ailleurs que le meilleur service que l'on puisse rendre soit forcément un service reconnu par les médias ou par la mode du monde. Cela ressemble alors à une sorte de pyramide inversée où celui qui monte dans les responsabilités en réalité s'abaisse pour se faire serviteur des autres.

Le danger de la conception pyramidale classique c'est de rabaisser les autres en les infantilisant, en participant au dogme que seules les élites savent ce qu'il est bon de faire. Or, la pertinence des décisions que nous devons prendre correspond assez souvent aux connaissances de terrain que nous avons. Or, on ne peut pas cumuler toutes les connaissances de terrain en un petit nombre de personnes. Seule la pluralité des situations de chacun permet d'accroître cette connaissance. C'est pour cette raison que cette pyramide inversée va de pair avec le principe de subsidiarité qui consiste à permettre à chacun de faire ce qu'il peut faire.

Au lieu de concevoir la hiérarchie comme séparation entre ceux qui savent et qui commandent et ceux qui doivent obéir et exécuter, il serait souhaitable de penser le rôle de responsable comme celui qui aide les autres à prendre des initiatives, qui les encourage et facilite la mise en réseau dont ils ont besoin. Bien évidemment, ce genre de pyramide inversée, ne prend son sens que dans la lumière, elle ne peut pas fonctionner dans l'ésotérisme ou l'occultisme : tout individu, aussi modeste soit-il doit savoir à qui s'adresser pour demander de l'aide et du soutien.

Dans la pyramide sociale telle que nous la vivons malheureusement, plus on a un pouvoir occulte, plus il est facile d'obtenir de l'avancée sociale sans avoir les conséquences négatives des responsabilités. Dans ce cas, celui qui commande réellement reste en retrait, ceci permet en cas d'erreur de décision ou même de réaction des subordonnés de garder son pouvoir. Celui qui agit publiquement en pleine lumière s'expose aux aléas des réactions

humaines et des circonstances. Celui qui se cache en revanche, peut se réfugier dans l'ombre quand les choses tournent mal. Celà lui demande cependant d'avoir des soldats sous ses ordres, soldats qu'il mettra en avant, bien visibles sous les projecteurs, alors que lui restera en retrait. Ainsi, si ses soldats sont désavoués par le peuple, lui est tranquillement tapis dans l'ombre et peut même s'il le veut choisir une autre faction de ses soldats qu'il aura positionné dans un camp adverse pour pouvoir porter les armes de la critique contre sa première troupe si d'aventure les circonstances le demandaient.

Qu'est-ce qu'un « soldat » ? C'est tout simplement quelqu'un qui a reçu *une solde*, c'est-à-dire de l'argent, un privilège, une promotion, de la part de quelqu'un. Le désir de reconnaissance sociale ainsi que la contagion des désirs mimétiques, poussent bon nombre d'entre nous à devenir des petits soldats : il est si facile de se laisser séduire !

La pyramide inversée ne repose absolument pas sur les mêmes bases. Le but ce n'est pas la promotion sociale, le but c'est le Bien Commun. Dans cette manière de concevoir les choses, le but de la vie n'est pas de grimper le plus haut possible les degrés de l'échelle, le but peut même être de descendre avec ceux qui en ont le plus besoin, pour leur redonner confiance en leur propre capacité d'initiative.

Je sais bien que le monde fonctionne avec la pyramide sociale plutôt que la pyramide inversée, je vous demande cependant de réfléchir à ce que vous voulez vraiment. Quand vous serez parents, voudrez-vous commander et vous faire obéir de vos enfants, ou pensez-vous qu'être parent c'est être au service du Bien Commun de ses enfants ? Bien sûr, il peut être nécessaire d'interdire pour protéger ses enfants de leurs propres émotions, désirs démesurés, jalousies, colères, mais cette interdiction ne se fait pas pour son propre plaisir égoïste mais pour le bien des enfants. La fermeté dans l'interdiction n'empêche pas la douceur, peut-être même que la véritable autorité ne peut venir d'ailleurs que de la douceur.

## II.D Le bouc émissaire

Aujourd'hui, on traite un individu ou un groupe d'individus comme des *boucs émissaires* lorsqu'on les rend responsables des maux qui s'abattent sur une collectivité :

- Maladies contagieuses ;
- Mauvaises récoltes ;
- Chômage ;
- Insécurité ;
- Etc.

C'est donc une **accusation collective** qui peut parcourir tous les degrés de la violence :

- Médisances et accusations diverses ;
- Expulsion symbolique du groupe, c'est-à-dire une mise à l'écart : on lui dit à peine bonjour, on ne lui parle plus, on fuit sa présence ;
- Expulsion réelle du groupe : on le met dehors et s'il le faut (s'il ne comprend pas), « *manu militari* » ;
- Lynchage ou mises à mort diverses : jet d'une falaise ou d'un précipice, crucifixion, guillotine, pendaison, etc. ;
- Massacre systématique de toute une population.

La thèse de René GIRARD est la suivante : le phénomène de bouc émissaire est à l'origine de la culture et de toutes nos institutions. Il se peut même, selon lui, que le langage vienne de là, les premiers mots auraient servi à désigner cette victime émissaire qui veut dire autre chose que ce qu'elle est : du point de vue des meurtriers, elle n'est pas la victime bien sûr, mais à la fois celle qui les a envoûtés et celle qui les a délivrés, elle est « divinisée <sup>12</sup> ».

## II.E La foule

Le concept de « *foule* » a chez René GIRARD une place importante car c'est souvent par elle que la crise mimétique survient. Une **foule** est **un rassemblement instable, imprévisible, toujours inquiétant car hautement mimétique**. Dans les mouvements de la foule, ses clameurs, ses vibrations émotionnelles, chaque individu se retrouve sous son emprise et comme « *dépossédé* » de lui-même. Il peut facilement entrer dans un phénomène de transe ou d'hystérie collectives. On retrouve le concept antique de « *mania dionysiaque* », crise de possession décrite par EURIPIDE dans son œuvre *Les Bacchantes*.

La foule est une « masse mimétique » capable de précision et de simultanéité, de coordination temporelle : pensons par exemple, à la « Ola » dans les stades <sup>13</sup>. C'est une masse **instable** : la « *foule adoratrice* » peut très vite et très facilement devenir une « *foule persécutrice* ».

Pour René GIRARD la notion de **défoulement** auquel il associe la lapidation aurait un lien avec la foule. Se défouler serait « faire sortir la foule de soi », « extérioriser la violence propre à la foule ». La chaîne logique :

foule ⇒ violence ⇒ victime émissaire divinisée

12. Au sens d'un dieu païen.

13. Évidemment, la « Ola » n'a rien de dangereux en soi, mais ce qui est possible avec un phénomène mimétique non-violent est tout aussi possible avec un phénomène mimétique violent, le RWANDA, nous en a malheureusement fourni les preuves en 1994.

rend compte de « l'identité du dieu et de la foule » et donne sans doute son sens à l'adage politique romain : « **vox populi vox dei** », la voix du peuple est la voix du dieu. Ce n'est évidemment pas le Dieu des chrétiens, c'est Dionysos ou Pan (le dieu des « paniques »), le dieu archaïque et violent des religions primitives. René GIRARD reprochera d'ailleurs à NIETZSCHE d'avoir choisi explicitement et volontairement Dionysos contre « le crucifié », c'est-à-dire le CHRIST.

### III La vertu de Justice chez ARISTOTE

#### III.A Le partage équitable des richesses

Chez les grecs anciens<sup>14</sup>, à la différence de nous aujourd'hui, la loi s'intéresse à tous les secteurs de la vie humaine, y compris ceux qui relèveraient aujourd'hui de la morale personnelle et de la religion. Globalement, ARISTOTE nous dira que dans tous ces domaines, nous devons appliquer un principe général à nos relations avec les autres. Ce principe général, il le désigne par l'expression grecque : *to ison*. Littéralement, *to ison* signifie **égalité**, mais il est plus approprié de le nommer par l'**équité**. La différence entre l'égalité et l'équité, c'est que l'égalité peut se calculer facilement soit en attribuant la même chose à chacun, soit en réalisant une proportion mathématique, alors que l'équité demande un jugement moral en fonction du mérite de chacun. Ainsi dans un échange commercial, l'équité consiste de fait à une égalité. Mais dans le cadre de la justice pénale, par exemple, il s'agit plus d'équité que d'égalité mathématique stricte : la loi s'applique à tous de la même manière mais la peine sera proportionnée aux circonstances et aux antécédents.

égalité  
équité

Il faut donc distinguer derrière la notion d'égalité trois concepts différents :

1. L'égalité stricte qui correspond à un partage absolument égal des choses considérées aux personnes concernées ;
2. L'égalité proportionnelle qui correspond à un partage proportionnel aux critères fixés au préalable : cela suppose évidemment que les critères soient connus explicitement de tous, et qu'ils soient réellement respectés. L'égalité proportionnelle est mathématisable ;
3. Le mérite qui consiste à partager selon des critères à chacun en fonction de son mérite. Là la reconnaissance d'un mérite à chacun ne peut se faire par le calcul mais seulement par le jugement d'un

---

14. Pour écrire cette partie du cours, je m'inspire du chapitre 7 du livre de Laurent SENTIS qui s'intitule *De l'utilité des vertus* édité chez BEAUCHESNE.



homme. Cela ne veut pas dire que ce mérite soit le fruit d'une pure subjectivité, il est recommandé en effet qu'il ait lieu dans un *cadre* donné explicitement. En revanche, à l'intérieur de ce cadre, il y a bien intervention de la subjectivité de celui qui juge. Non pas au sens où celui qui juge doit le faire au gré de son caprice, mais au sens où c'est bien un *sujet* qui juge un autre *sujet* en fonction du Bien Commun. La notion de mérite peut être détournée de son sens respectable quand les aides au jugement visent plus l'intérêt du juge, l'intérêt d'une élite ou d'un petit groupe, plutôt que ceux du Bien Commun.

vertu de justice  
le juste

Avec ARISTOTE, il faut prendre soin de distinguer la justice comme vertu (*dikaiosunè*) et son objet, le juste (*to dikaion*). Or malheureusement, dans le langage courant nous confondons souvent les deux. Il ne faut pas oublier que la justice est d'abord une vertu. En effet, une discussion au sujet de ce qui est juste ne sera profitable que dans la mesure où ceux qui entrent dans la discussion possèdent à titre personnel la vertu de justice, c'est-à-dire qu'ils sont disposés non seulement à discuter *sincèrement* sur ce qui est juste, mais aussi à *faire ce qui est juste*. Si la vertu de justice n'est pas recherchée par les interlocuteurs, les discussions seront faussées et ne feront pas grandir la justice dans le monde.

la loi  
je partage  
Partage du butin

En ce qui concerne le juste dans la distribution, remarquons que les mots grecs *nomos* (la loi) et *némô* (je partage) sont de même racine. À l'arrière plan de la réflexion politique des Grecs, **il y a l'expérience du groupe armé qui partage le butin**. La première loi alors, c'est que personne ne prenne plus que sa part. Associer le mot « juste » au mot « partage », n'a rien de surprenant, en revanche le faire dans le contexte du partage d'un butin, sous entend évidemment que cela se soit fait par l'intermédiaire de la violence et du vol. N'est-ce pas choquant alors d'associer ce qui est « juste » à cette notion de « partage de butin <sup>15</sup> » ?

C'est là que la pensée grecque est loin de la nôtre et Emmanuel LÉVINAS a semble-t-il raison quand il nous dit que notre culture occidentale est la croisée de deux mondes : le monde greco-romain d'une part, et le monde judéo-chrétien d'autre part. Le terme le plus approprié est peut-être d'ailleurs celui que THOMAS D'AQUIN aime tant : *l'alliance* du monde greco-romain et du monde judéo-chrétien. En effet, dans le texte suivant, il est assez facile de prendre conscience que nous nous sommes éloignés d'ARISTOTE au fil du temps, du moins dans nos discours sur le Bien en politique <sup>16</sup> :

15. En français, le mot « butin » contient aussi le sens de partage puisqu'au départ il désigne le partage qui se fait lors de la guerre ou lors d'un jeu, précisément ensuite il voudra dire : « part de ce qui a été pris sur l'ennemi »

16. La mise en pratique reste encore à faire dans de nombreux domaines. . .

« Si donc la nature ne fait rien d'inachevé ni rien en vain, il est nécessaire que ce soit pour les hommes que la nature ait fait tout cela. C'est pourquoi, en un sens, l'art de la guerre est un art naturel d'acquisition, car l'art de la chasse est une partie de cet art : nous devons y avoir recours à l'égard des bêtes et de ceux des hommes qui étant nés pour être commandés n'y consentent pas, parce que cette guerre-là est juste par nature. »

ARISTOTE, *Les Politiques*,  
p. 113, éditions GF Flammarion.

Ce lien entre le juste et les fruits de la guerre ou de la violence, vient renforcer l'hypothèse girardienne de la violence comme origine de nos institutions politiques. D'ailleurs, même si au niveau du discours quand certaines Nations aujourd'hui, c'est-à-dire 2400 ans après ce que dit ARISTOTE, entreprennent des guerres, elles le font au nom de la Paix ou du Bien certes, mais nous voyons bien que souvent, le but réel malheureusement est toujours d'acquérir des richesses. Cela ne veut pas dire qu'il faut rejeter ces institutions étatiques. On ne rejette pas une maison parce qu'il y a une fuite au niveau du toit : on la répare ! En revanche, pour rendre ces institutions plus justes, il est bon d'en prendre conscience, et de travailler à devenir soi-même justes et vertueux.

Remarquons cependant que la notion de butin corrigée<sup>17</sup>, ce que dit ARISTOTE sur le partage des richesses reste juste. En effet, la nature nous *donne* de nombreuses richesses : l'air, l'eau, les plantes, les animaux, etc. Il s'agit bien alors de se partager de manière la plus juste possible ces richesses, et c'est là l'un des fondement de la justice humaine : *le juste partage des richesses*. Évidemment considérer ce que nous donne la nature et l'histoire comme *un don reçu* et non pas comme *une possession légitime* ou *un acquis par force*, demande une conversion du cœur...

Revenons à ce juste partage chez ARISTOTE. Ce partage équitable de ce que nous recevons est proportionnel au mérite. ARISTOTE reconnaît alors que l'évaluation du mérite n'est pas la même dans toutes les communautés. Cependant, une fois qu'une communauté s'est mise d'accord, le partage résulte d'un simple calcul<sup>18</sup>. Cette question de la juste répartition des biens, est toujours d'actualité. Par exemple, il y a toujours des débats dans notre société autour de la juste échelle des salaires, la juste répartition des impôts. La persistance de ces débats montre que le principe aristotélicien de l'équité

---

17. Réparée ?

18. Là encore, ceci est valable dans la distribution des biens et des richesses, non dans la distribution des peines qui demande toujours un jugement moral de la part du juge.

dans la répartition est reconnu comme un principe fondamental de la vie en société.

*dikaion* ≠  
*dichaion*

De façon générale, l'idée de *partage* domine la perception grecque de la justice, et encore la nôtre. D'ailleurs, ARISTOTE joue souvent sur les mots *dikaion* (le juste) et *dichaion* : partagé en deux. Remarquons aussi à quel point le mimétisme travaille en sourdine à l'intérieur de nos sociétés puisque un « partage en deux » revient à partager *de la même manière* c'est-à-dire en *se copiant* !

### III.B Rôle de la monnaie dans ce partage

À l'occasion de cette réflexion sur le juste dans les échanges, ARISTOTE développe une théorie sur la monnaie. L'avantage de la monnaie sur les autres possessions, c'est qu'elle peut être échangée avec tous les autres biens. Son efficacité vient de sa facilité à être mesurée, elle permet alors d'évaluer tout ce qui est mis dans le commerce.

« Ce n'est pas entre deux médecins que se forme une association d'échange, mais entre un médecin et un agriculteur, c'est-à-dire, plus généralement, entre des personnes différentes et qui ne sont pas égales<sup>19</sup>, mais qu'il faut mettre sur pied d'égalité.

C'est pourquoi il faut que soient en quelque façon commensurables toutes les choses qui s'échangent. Et c'est à cela qu'est venue servir la monnaie, qui devient une sorte de moyen terme, puisqu'elle constitue la mesure de tout. Si bien que, évaluant aussi l'excès et le défaut, elle permet alors d'établir combien de chaussures équivalent à une maison ou à de la nourriture.

étalon

Or le rapport du bâtisseur au cordonnier doit être tel nombre de chaussures pour une maison ou de la nourriture, car sinon, il n'y aura pas d'échange ni d'association entre eux. Et il n'y en aura pas si les choses échangées ne sont pas égales d'une certaine façon. **Il faut donc qu'un certain étalon permette de tout mesurer**, comme on vient de le dire plus haut.

besoin

Mais **cet étalon, en vérité c'est le besoin**, lequel assure la cohésion de tout dans la communauté. Car si l'on n'avait pas de besoin ou que celui-ci n'était pas semblablement partagé, ou bien il n'y aurait pas d'échange dans le premier cas ou bien dans le second, il ne serait ce qu'il est.

19. Elles ne sont pas égales dans le sens où elles ne produisent pas les mêmes choses, elles ne rendent pas les mêmes services à la société. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas égales devant la loi.

La monnaie d'ailleurs est devenue **une sorte de substitut du besoin à titre conventionnel**. Et c'est pour cela qu'elle porte ce nom de « monnaie »<sup>20</sup>, parce qu'elle tient, non pas à la nature, mais à la loi<sup>21</sup> et qu'il ne tient qu'à nous d'en changer et de la retirer de l'usage.

ARISTOTE, *Éthique à NICOMAUQUE*,  
pp. 248-249, éditions GF Flammarion.

En revanche, la monnaie peut très vite nous faire oublier le besoin qui est derrière et qui devrait être **le véritable étalon de l'échange**. Donc très vite, malgré sa réelle utilité, la monnaie porte en elle un danger : celui d'éloigner l'homme de la considération de ses besoins pour penser d'abord à l'accumulation de la monnaie. C'est ce qu'ARISTOTE voit très bien dans son œuvre majeure sur la politique :

« Mais comme on l'a dit plus haut, il faut considérer que ces biens sont essentiellement fournis par la nature : car c'est la fonction de la nature de fournir de la nourriture à l'être une fois qu'il est né : pour tout vivant, en effet, ce qui reste de la matière d'où il a été formé sert de nourriture. C'est pourquoi est conforme à la nature pour tous les hommes l'art d'acquérir aux dépens des fruits de la terre et des animaux. Cet art d'acquérir, comme nous l'avons dit, a deux formes, une forme commerciale<sup>22</sup> et une forme familiale<sup>23</sup> : celle-ci est indispensable et louable, celle qui concerne l'échange, en revanche, est blâmée à juste titre car elle n'est pas naturelle mais se fait aux dépens des autres ; et il est tout à fait normal de haïr le métier d'usurier du fait que son patrimoine lui vient de l'argent lui-même, et que celui-ci n'a pas été inventé pour cela. Car il a été fait pour l'échange, alors que l'intérêt<sup>24</sup> ne fait que le multiplier. Et c'est de là qu'il a pris

20. En grec : *nomisma*.

21. En grec : *nomos*.

22. C'est ce qu'on appelle souvent dans les traductions d'ARISTOTE, la chrématistique, de *ta chràmata*, les **richesses** ou les **deniers**. Cette *chrématistique*, cette *Auri sacra fames*, cette détestable soif d'argent, comme le disait le poète latin VIRGILE dans ses *Énéides* (III, 57), sera toujours condamnée par ARISTOTE.

23. C'est le mot *oikonomos* qu'il y a derrière ici, *oikos*, je le rappelle, signifiant *maison*. On voit à quel point l'économie moderne s'est éloignée de la pensée des anciens : aujourd'hui il est très facile de confondre la chrématistique avec l'économie. Retenons cela : pour ARISTOTE, autant l'économie au sens familial du terme est bonne, autant la chrématistique est mauvaise.

24. Le texte désigne ici ce qu'on appelait auparavant l'*usure*, c'est-à-dire : « le profit retiré de l'argent prêté ».

son nom<sup>25</sup> : les petits, en effet, sont semblables à leurs parents, et l'intérêt est de l'argent né d'argent. Si bien que cette façon d'acquérir est la plus contraire à la nature. »

ARISTOTE, *Les Politiques*,  
I, 10, 1258 a 35, p. 122, éditions GF Flammarion.

Concernant la justice, son rapport à la monnaie ou à l'argent est donc important dès le départ. La monnaie est à la fois source de justes échanges et donc de justice, dans le sens où elle permet de mettre tous les hommes sur un même pied d'égalité, ce qui serait difficilement faisable apparemment sans le recours à l'argent. En même temps, la monnaie peut très facilement détourner les hommes du but premier des échanges qui doit être le besoin réel. Alors, la recherche de l'accumulation de la monnaie devient injuste et pire encore : source d'injustices. Pour ARISTOTE autant il y a une juste conception de l'économie pensée comme moyen de satisfaire les besoins des familles, autant l'économie pensée comme chrématistique nous éloigne de la justice. Où en sommes-nous aujourd'hui avec la spéculation boursière ?

### III.C L'État et la monnaie

Nous voyons comment ARISTOTE distingue ce qui provient de la nature (les besoins) et ce qui provient des conventions, c'est-à-dire de ce que les hommes posent ensemble pour se rassembler. La loi et la monnaie sont des conventions de ce type. C'est pourquoi, *de tout temps, le pouvoir d'émettre la monnaie a été considéré comme l'un des actes les plus importants de la puissance publique*. C'est d'ailleurs ce que rappelle l'effigie qui marque les monnaies. La puissance publique montre par là qu'elle impose cette pièce comme objet d'échange universel. La France a perdu ce droit depuis un certain temps déjà (comme tous les autres pays européens), entre autre avec le traité de Lisbonne de 2007, est-ce réellement une bonne chose ?

### III.D Justice naturelle et justice légale (positive)

« Une partie du juste politique est naturelle, une autre est légale »

ARISTOTE, *Éthique à NICOMAUQUE*  
V.12.4, p. 260, GF Flammarion

---

25. En grec, le mot qui sert à désigner l'intérêt, *tokos*, signifie à la fois « rejeton » et « intérêt » au sens d'« usure ».

En effet, ce qui est juste repose en partie sur des règles universelles (ce qui relève de la nature), et en partie sur des conventions variables selon les cités (ce qui relève de la loi). Ainsi dans toutes les civilisations, le meurtre et le vol sont punis. Mais le barème des châtimens est nécessairement conventionnel. De même, dans une répartition, il est conforme à la nature que des personnes de mérite égal reçoivent des parts égales. Mais la manière d'évaluer la diversité des mérites est nécessairement conventionnelle. Cette distinction est importante du point de vue de la pensée juridique. On peut y voir l'origine de la distinction entre le droit naturel (justice naturelle) et le droit positif (justice légale).

Cette distinction est aussi importante d'un point de vue philosophique car elle permet de distinguer différentes écoles de pensée. Certains penseurs vont insister sur le caractère naturel de l'organisation sociale et chercheront à développer une théorie de l'État à partir d'une réflexion sur le droit naturel. D'autres, au contraire, vont souligner que la constitution de l'État est plutôt le fruit d'une convention ; on peut citer, par exemple, la doctrine du contrat social développée par Jean-Jacques ROUSSEAU.

ARISTOTE, fidèle à sa doctrine des vertus, tient plutôt un juste milieu entre les deux. Il existe bien pour lui une tendance naturelle pour les hommes à vivre en société, mais il reconnaît que chaque société est organisée selon des conventions. Ces conventions se forment et se transforment au cours d'une longue histoire. ARISTOTE nous invite à considérer les cités réelles, à proposer des améliorations, mais à la différence de son maître PLATON, il se méfie des constitutions idéales, des utopies. En effet, de nombreuses utopies politiques semblent inspirées par l'amour du genre humain, mais l'expérience prouve que, chaque fois qu'on a voulu passer à leur mise en œuvre, cela a plutôt tourné au détriment du bonheur et de la liberté des individus. Ce problème est d'ailleurs toujours d'actualité en France, puisque le député Dominique SOUCHET vient de déposer un projet de loi à l'Assemblée Nationale, s'intitulant : « Proposition de loi visant à reconnaître officiellement le génocide vendéen de 1793-1794 » et que vous pourrez trouver sur le site de l'Assemblée Nationale. Nous pouvons y lire :

« Ces correspondances permettent d'approcher l'univers mental des génocidaires, en montrant comment la volonté idéologique de faire le bonheur de l'humanité en général peut conduire à la massacrer en détail, sans pour autant engendrer un quelconque sentiment de culpabilité. »

### III.D.1 Exemple historique des dangers de l'Idéalisme mal conçu en justice

Il faut donc être très prudent avec les belles constructions idéologiques. Elles sont souvent plus belles sur le papier que dans leur mise en œuvre. Là, le conseil d'ARISTOTE semble avisé : d'abord être juste soi-même avant de vouloir une justice idéale pour tous. C'est là que nous voyons à quel point, il faut toujours rappeler qu'il n'y a de justice en politique que si les acteurs possèdent d'abord la vertu de justice !

Quant à l'horreur que la mise en place d'un soit disant idéal peut conduire, je vous laisse juge en lisant l'extrait suivant que nous trouvons dans le projet de loi cité plus haut :

« La volonté exterminatrice apparaît très tôt. Dès les premiers jours du soulèvement, GOUPILLEAU, député de la Vendée, refuse l'idée même d'échange de prisonniers, au motif qu'on ne rend pas des esclaves (les Vendéens) contre des hommes libres (les citoyens). Dès lors que l'on déshumanise son adversaire, qu'on lui dénie sa condition humaine, la porte est ouverte à la justification de son extermination.

Le 19 mars 1793, les députés de la Convention créent la catégorie juridique de « hors la loi », qui va s'appliquer aux Vendéens, qui désormais ne sont plus des citoyens. Le 12 juin, les représentants MAZADE, député de Haute-Garonne, et GARNIER, député de Charente-Inférieure, recommandent au Comité de salut public la déportation de la population.

Par la loi du 1<sup>er</sup> août, les députés de la Convention décident, pour mieux exterminer les rebelles, de déporter les femmes, les enfants et les vieillards et d'enlever les bestiaux et les récoltes pour affamer le pays.

Très tôt également l'idée est née de tout incendier sur cette « terre maudite ». Dès le 24 mars les représentants AUGUIS, député des Deux-Sèvres et CARRA, député de Saône-et-Loire, proposent de brûler tous les villages insurgés. Plus tard, le représentant MERLIN, député de la Moselle, exige la destruction du bocage : « C'est le sol lui-même qu'il faut combattre aujourd'hui ». Le 7 novembre, FAYAU, député de la Vendée, réclame l'envoi d'une armée incendiaire.

La machine infernale est lancée. Elle va être alimentée par un véritable délire idéologique. Députés de la Convention, membres du Comité de salut public et députés envoyés sur place comme représentants en mission vont se livrer à une surenchère perma-

nente et c'est à qui inventera les méthodes et les moyens les plus sûrs et les plus effroyables pour que l'extermination soit la plus efficace et la plus totale possible. Non seulement cette rhétorique meurtrière rend possible le crime, mais elle le justifie par avance.

Le 5 septembre, le dispositif législatif s'affine encore. Une nouvelle loi stipule que les « brigands » doivent être exterminés, après avoir précisé que tous les Vendéens de dix à soixante ans sont des « brigands » et que les femmes sont « complices ».

La visée exterminatrice apparaît également dans la conduite même des opérations militaires. Il est acquis très tôt qu'on ne fera pas de prisonniers du côté républicain. Lors des batailles décisives du MANS et de SAVENAY, on ne distingue pas entre les combattants et la population civile qui les accompagne. Les charniers des Jacobins confirment que les enfants, les adolescents, les femmes et les vieillards ont été sabrés, tout comme les combattants.

Enfin, la phase la plus caractérisée du génocide intervient une fois la Vendée militairement vaincue, alors que le massacre systématique ne peut plus s'abriter derrière la moindre justification militaire.

C'est après l'écrasement complet de ce qui restait des armées vendéennes à Savenay, que CARRIER, député du Cantal, procède à NANTES aux grandes noyades et aux fusillades massives de prisonniers vendéens, qui seront qualifiées par BABEUF de « système de dépopulation ». C'est alors qu'il lance sa terrible sentence : « C'est par principe d'humanité que je purge la terre de la liberté de ces monstres ». Ce qui guide la main du bourreau, c'est l'amour pour le genre humain : c'est à un « massacre humanitaire » qu'il procède.

C'est au lendemain de SAVENAY que TURREAU demande au Comité de salut public d'approuver son plan de colonnes incendiaires destinées à « traverser la Vendée pour assurer l'anéantissement total des rebelles ». En janvier 1794, c'est sur une Vendée vaincue, prostrée, désarmée, exsangue que TURREAU lance ses douze colonnes vite qualifiées d'« infernales » qui vont inscrire sur le sol vendéen autant de routes de sang et de feu.

Pour stimuler l'ardeur des généraux génocidaires, CARRIER intime à CORDELIER, celui-là même qui massacrera aux Lucs-sur-Boulogne 110 enfant de moins de sept ans, de « mettre au nom de la loi le feu partout et de n'épargner personne, ni femmes, ni enfants, de tout fusiller. Rien n'est plus beau que de savoir



sacrifier tous sentiments humains à la vengeance nationale ».

Les représentants HENTZ, député de la Moselle, et GARRAU, député de la Gironde, leur rappellent que « la guerre de Vendée ne sera complètement terminée que quand il n'y aura plus un habitant dans la Vendée ». Le député de la Mayenne, DUBOIS-CRANCÉ, tient un langage clair : « Les révolutionnaires ne pourront se reposer que lorsque ce pays sera désert ».

Les résultats sont au rendez-vous.

« On a vu, rapporte LEQUINIO, député du Morbihan, des militaires républicains violer des femmes rebelles sur les pierres amoncelées le long des grandes routes et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras. On en a vu d'autres porter des enfants à la mamelle au bout de la baïonnette ou de la pique qui avait percé du même coup et la mère et l'enfant ».

Le capitaine DUPUY, du bataillon de la Liberté, témoigne en toute bonne conscience : « Partout où nous passons, nous portons la flamme et la mort. L'âge, le sexe, rien n'est respecté. C'est atroce, mais le salut de la République l'exige impérieusement ».

Les députés HENTZ, GARRAU, PRIEUR, député de la Marne, et FRANCASTEL, député de l'Eure, rapportent le 4 mars au Comité de salut public : « La Vendée offre le spectacle du carnage et de la désolation ; partout le silence et l'horreur. Cette guerre ne finira que par la mort du dernier Vendéen, et tous auront mérité leur sort ». Toujours la bonne conscience.

Les députés HENTZ et FRANCASTEL écrivent encore : « Nous les tuons en détail en faisant périr tout ce qui se trouve dans le pays. Quand la guerre de la Vendée sera complètement terminée, il n'y restera point d'habitant, puisqu'on y aura tout détruit ».

Proposition de loi n°4441 du 6 mars 2012.

### III.D.2 Importance du juste milieu entre la justice naturelle et la justice légale

Ai-je besoin après cet extrait de vous appeler à la prudence concernant la mise en place d'une « justice naturelle » idéalisée ? Nous avons vu ce que cela a donné en 1793 avec le génocide vendéen, nous avons vu ce que cela a donné avec HITLER et son idéal de surhomme aryen, nous avons vu ce que cela a donné avec STALINE et son idéal de communisme. En revanche, dire que toute justice est conventionnelle peut être tout aussi dangereux puisque cela peut venir justifier les injustices qui se sont petit à petit mises en place.

C'est donc bien un juste milieu qu'il faut tenir, une sorte de ligne de crête où un idéal de justice nous pousse à combattre les inégalités sans jamais, au nom de cet idéal, renoncer à la vertu de justice dans la pratique. Cela veut-il dire qu'il faut renoncer à tout idéal ? Ce n'est pas si simple. Un idéal peut être utile à la condition *sine qua non* qu'il **s'incarne aussi dans les moyens** de sa mise en œuvre. Il n'y a en effet rien de plus dangereux que l'adage : *la fin justifie les moyens*. Ce qu'il faut retenir d'ARISTOTE ici, c'est la nécessité d'être **juste**, au sens de vertu de justice, pour défendre **la justice**, au sens d'idéal de justice pour la société.

### III.E La vertu de justice : définition générale

« La justice est une disposition d'après laquelle l'homme juste se définit [comme] celui qui est apte à accomplir, par choix délibéré, ce qui est juste, [comme] celui qui, dans une répartition à effectuer soit entre lui-même et un autre, soit entre deux autres personnes, n'est pas homme à s'attribuer à lui-même, dans le bien désiré, une part trop forte et à son voisin une part trop faible (ou l'inverse, s'il s'agit d'un dommage à partager), mais donne à chacun la part proportionnellement égale qui lui revient, et qui agit de la même façon quand la répartition se fait entre des tiers. »

ARISTOTE, *Éthique à NICOMACHE*, p. 246, éditions J. Vrin.

## IV Le rôle de l'État selon Jean-Michel OUGHOURLIAN

Pour Jean-Michel OUGHOURLIAN, disciple de René GIRARD, le rôle de l'État est double et a toujours un rapport avec la violence<sup>26</sup>, il doit avant toute chose :

1. Assurer la paix et l'ordre intérieur de la communauté, c'est-à-dire la cohérence de la nation ;
2. Désigner l'ennemi de la nation.

Le premier rôle nous paraît évident, tant **le droit** a de l'importance dans tout État. **Le législatif** est en effet ce qui détermine ce qui est autorisé et ce qui est interdit par l'intermédiaire des **lois**, il le fait pour permettre le maintien d'un ordre apaisé au sein de la communauté. Pour ce faire, il est dangereux de penser que la loi doit elle-même décider ce qui est juste

<sup>26</sup>. Jean-Michel OUGHOURLIAN, *Psychopolitique*, édition François-Xavier DE GUIBERT.

car si elle le fait elle risque de changer au gré des modes et des majorités parlementaires. Il est plus sain de définir la loi en fonction de la nature humaine et du Bien Commun.

**L'exécutif** est chargé de mettre en place cet ordre quitte à agir en utilisant **une violence légale parcimonieuse** (police, gendarmerie, inspection des finances, etc.). Enfin, **le judiciaire** est chargé de décider quelle violence symbolique ou indirecte l'individu n'ayant pas respecté la loi devra subir pour « payer sa dette » à l'égard de la communauté.

Le second rôle est plus dérangeant, cependant il faut bien remarquer qu'OUGHOURLIAN reprenant les analyses plutôt sulfureuses de Carl SCHMIDT, ce philosophe allemand conseiller d'HITLER, pointe du doigt une pratique malheureusement fréquentes chez les différents États politiques dans l'histoire humaine. La France, n'a-t-elle pas fait elle-même cela avec le « sale Boch » avant et pendant la guerre de 14-18, puis avec les juifs avant et pendant la guerre 39-45 ?

Or selon lui, ce à quoi on assiste aujourd'hui c'est à une faillite du politique qui ne sait plus désigner l'ennemi. Cela ne veut pas dire pour autant que les politiques anciennes faisaient mieux ! Elles se trompaient d'ennemi et entraînaient ainsi des massacres d'innocents, alors qu'aujourd'hui on n'arriverait même plus à désigner un ennemi.

Selon OUGHOURLIAN, il faudrait que le politique réussisse à désigner le véritable ennemi de l'homme et c'est **un ennemi intérieur** : c'est le mimétisme des désirs, les passions non-maîtrisées :

« Si on dit à quelqu'un vous devez lutter contre vous-même on a trouvé un ennemi parfaitement identifié, et donc à ce moment là en engageant les gens à lutter contre leurs passions, à lutter contre eux-mêmes et à se transformer individuellement, je pense qu'on peut canaliser les énergies, mais cela demande une grande sagesse à la tête de l'État, et cela demande une ascèse personnelle<sup>27</sup>. »

« Ce qui est nécessaire c'est que le politique définisse cette démarche comme étant la démarche idéale pour encourager le plus de gens possibles à le faire. La solution c'est de trouver l'ennemi en soi, et de dire aux gens, la plus grande et la seule victoire que vous puissiez remporter c'est la victoire sur vous-même. Ne cherchez pas à remporter des victoires sur les autres<sup>28</sup>. »

« De plus, la victoire sur soi-même est la seule qui ne soit pas sanglante, qui ne fasse aucune victime, qui ne produise que des vainqueurs. C'est aussi une victoire qui ouvre la voie à d'autres

---

27. Ibid. p. 120.

28. Ibid. pp. 121-122.

victoires, chaque étape dévoilant le champ qui reste à parcourir<sup>29</sup>. »

## V Au-delà de l'État : vertus de justice et de charité

Le problème que présente Jean-Michel OUGHOURLIAN est bien réel. Les États même s'ils réussissent encore à contenir la violence, semblent de moins en moins apte à désigner le bon ennemi. Nous savons bien aujourd'hui que Saddam HUSSEIN n'était pas le bon ennemi des américains, et BEN LADEN n'est sans doute pas le bon non plus. Le véritable ennemi des américains se sont eux-mêmes avec leurs passions démesurées.

Cependant, une chose importante me dérange dans sa réflexion. L'utilisation du concept d'« *ennemi* » qu'il reprend à Carl SCHMIDT peut lui-même être interrogé. Se voir comme son propre ennemi, n'est pas forcément une chose plus saine pour sa propre construction mentale. Peut-être le problème vient-il du fait qu'OUGHOURLIAN comme beaucoup d'autres penseurs du politique, ont cette fâcheuse tendance à détacher le politique de la morale. Ils ont toujours tendance en faisant cela à faire du politique *une sorte de combat*. C'est en fait une vision guerrière de la nature humaine où l'homme ne pourrait être **fier** de lui que s'il est comparable à **un héros** et qu'il remporte **des victoires**.

D'ailleurs quand il cite des penseurs du politique, il reprend souvent des penseurs de la guerre. Il est vrai que beaucoup d'hommes politiques actuels s'inspirent des tacticiens anciens et modernes. Il cite par exemple SUN TZU, le général chinois du VI<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. :

« La guerre repose sur le mensonge. Capable, passez pour incapable ; prêt au combat ne le laissez pas voir ; proche semblez donc loin ; loin semblez donc proche. Attirez l'adversaire par telle promesse d'un avantage ; prenez-le au piège en feignant le désordre ; s'il se concentre défendez-vous ; s'il est fort, évitez-le. Coléreux, provoquez-le ; méprisant, excitez sa morgue. Dispos, fatiguez-le ; uni, semez la discorde. Attaquez-le là où il ne vous attend pas ; surgissez toujours à l'improviste<sup>30</sup>. »

S'il faut se comporter avec soi vis-à-vis de nos passions de la sorte, il me semble que cela nous éloigne fort des Vertus souhaitées par ARISTOTE ou Thomas D'AQUIN. On est loin évidemment de la vertu de charité à l'égard des autres et de soi. Il me semble plus sain de revenir à cette autre sagesse ancienne, celle des vertus. Surtout qu'Aristote et Thomas D'AQUIN considèrent

29. Ibid. p. 122.

30. SUN TZU, *l'art de la guerre*.

tous les deux qu'elles nous sont naturelles même s'il nous faut les développer. **La Vertu de Justice** semble alors la plus appropriée pour organiser la vie de la cité.

Elle demande à la fois une organisation extérieure à soi, la Justice d'État et son développement intérieur, la vertu de justice proprement dite. Il y a bien une sorte de combat intérieur dans le développement des vertus, mais c'est plutôt un combat spirituel et il n'est pas dirigé *contre soi* mais contre des influences plutôt externes qui ont pu, avec le temps, s'intérioriser. La nuance est importante pour comprendre le rôle de la Vertu de Charité comme aide de la Vertu de Justice.

## VI Ouverture : la notion de *banalité du mal* chez Hannah ARENDT

Extrait vidéo du film de Margarethe VON TROTТА : *Hannah ARENDT*.